

Aspects professionnels liés à ma candidature pour la présidence de la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI)

Depuis le 01.01.2020, je travaille comme chef du bureau de la Commission consultative de la coopération internationale (CC-CI / BK-IZA), une commission extraparlamentaire qui conseille le Conseil fédéral sur les questions de la coopération internationale de la Suisse, notamment dans les domaines de la coopération au développement, de l'aide humanitaire et la promotion des Droits de l'Homme dans le monde. La Commission consultative susmentionnée comprend des experts du monde universitaire, des entreprises et de la société civile.

Ma charge de travail est de 80% et me permet d'organiser mes tâches de manière autonome. Sur le plan administratif, le bureau est rattaché à la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC) et relève directement de la directrice Patricia Danzi. Cependant, son domaine de compétence couvre également les activités de coopération au développement économique du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) et du Département de la sécurité humaine du DFAE (AMS). La BK-IZA soumet des recommandations aux responsables du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR). Ces derniers donnent une réponse écrite qui m'est également adressée.

Le Conseiller fédéral Ignazio Cassis et la nouvelle directrice de la DDC (depuis mai 2020) connaissent ma candidature à la présidence de la FSCI et la soutiennent. Le service juridique du DFAE s'est penché sur la question de la compatibilité et des éventuels conflits d'intérêts entre la fonction susmentionnée et la présidence de la FSCI. Il ne voit aucun obstacle juridique et aucune incompatibilité. Dans l'éventuelle fonction de président de la FSCI, je serais totalement libre de représenter n'importe quelle position de la GSCI sans conséquences négatives. Il est donc clair comment je pourrais maintenir mon indépendance en tant que président de la FSCI, et en tant que chef du bureau du BK-IZA. Je pourrais également m'exprimer sans restrictions en cas d'apparitions publiques ou d'enquêtes médiatiques et répartir mes tâches professionnelles de manière à ce que toutes les tâches et apparitions d'un président de SIG puissent être effectuées sans restriction de contenu ou de temps.

Voir aussi mon CV

Ralph Friedländer

ralph.friedlander@eda.admin.ch